

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

Le 12 juin 2018

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 12 juin 2018, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
CHABOT, Hélène	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Engagement de personnel cadre.
8. Approbation du compte de dépenses du président.
9. Mandat pour services professionnels en maintien d'actifs.
10. Communication du président.
11. Communication de la direction générale.
12. Questions et commentaires des commissaires.
13. Levée de la séance.

CE-17/18-086

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2018**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lizotte et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-17/18-087

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2018**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 22 mai 2018. Tous les suivis ont été faits.

**6. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

**7. ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE**

CONSIDÉRANT les postes de directions adjointes aux écoles de la Seigneurie et à la Polyvalente de Charlesbourg à combler;

CONSIDÉRANT que ces postes sont prévus au plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 12 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu que :

- Mesdames Sandra Ouellet et Marie-Claude Simard soient engagées à titre de direction adjointe d'établissement;

CE-17/18-088

le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT**

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

**9. MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN MAINTIEN D'ACTIFS**

Le gouvernement a mandaté la firme Planifika afin d'évaluer et transformer en information de gestion les données en lien avec l'indice de vétusté des établissements scolaires. Cette firme de consultation effectuera également des audits et vérifications sur le terrain afin d'assurer l'uniformité des données dans le réseau permettant également une juste répartition des enveloppes budgétaires.

**10. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Il n'y a aucune communication.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

**11. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Mme Marie-Claude Asselin informe qu'un contrat de conciergerie est rendu disponible dans un établissement primaire à la suite d'un départ à la retraite. Un processus d'appels d'offre est en cours et l'octroi de contrat sera effectué à une séance extraordinaire du comité exécutif précédant le conseil des commissaires du mois d'août 2018.
- Mme Asselin indique avoir reçu une demande de participer à une analyse d'opportunités en vue de la mise en place d'une piscine municipale pour la municipalité du Lac-Beauport. L'identification de l'ensemble des besoins pour notre organisation a été soumise à l'intention de la municipalité. Il fut apprécié de pouvoir participer à cet exercice dans le cadre de nos partenariats d'affaires.

**12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

- Mme Dominique Lizotte questionne la mise en place et l'application de la directive du ministère en lien avec les frais chargés aux parents pour nos établissements.

Mme Asselin explique l'ensemble des démarches réalisées dans ce dossier. Elle précise que certains éléments sont toujours en vérification et qu'un suivi sera fait au CCG du 13 juin 2018 pour l'application dans les milieux.

- M. René Hudon questionne certaines dimensions dans la réalisation du terrassement réalisé à l'école du Boisé, notamment l'installation de nids d'abeille.

Un suivi sera fait.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

René Dion

---

Martine Chouinard